

**Apprendre
Ailleurs, autrement**



GUIDE DE L'ENSEIGNANT

VERSION 2018

Education Jeunesse Aisne (EJ'N)

Gîte « La Tourelle »

3, rue de la mairie
02580 SORBAIS

Renseignements-contact

03.23.23.47.92 – contact@ejn02.fr

Sommaire

L'association EJ'N	Page 3
La constitution de votre dossier	Page 5
La réglementation en classe de découvertes	Page 6
Les classes de découvertes à Sorbais	Page 7
Annexes	Page 13

L'association EJ'N

L'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N) propose des classes de découvertes dans son gîte « La Tourelle » à Sorbais.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et bien de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants affectés à l'association par le Directeur Académique de l'Aisne, en poste à EJ'N ou bénévoles dans l'association vous aideront à construire votre séjour : **N'hésitez-donc pas à poser vos questions, à nous interpeller pour des conseils ou de l'aide !**

EJ'N hérite d'une expérience forte de près de cinquante années dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans leur projet éducatif d'une part et bien entendu en relation et en cohérence directe avec les programmes de l'Education Nationale.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont en filigrane des actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux :

- Respirer

“ EJ'N choisit ses implantations, ses lieux de séjours, d'activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer.

Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air.”

- L'alimentation

“Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement du centre de Méandre a été axé sur la fabrication par la cuisine de mets issus de **produits locaux** (fromages de la ferme de la Bourrière, viande de la ferme « Les Colibris », recettes du territoire).

Hallal ? Casher ? Quel positionnement d'EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque d'EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

EJ'N s'engage donc à ce qu'à chaque repas, chacun puisse trouver les apports nutritionnels nécessaires. Cet engagement est clair et tenu. Il ne se traduit pas par la mise en œuvre de menus différents pour un même service. Ainsi, nous ne proposons pas de viande hallal ou casher en parallèle de la viande proposée mais, dans le menu, les apports nutritionnels nécessaires sont présents, y compris pour les personnes ne consommant pas les viandes servies.

- **Le repos, le sommeil**

“Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s’isoler, de se reposer...”

- **L’hygiène, la santé**

“L’hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l’activité, dans l’élaboration, le vécu et l’évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l’image de soi... doivent être admis par chaque adulte.”

Une valeur : la solidarité

“Etre solidaire, c’est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d’œuvrer à EJ’N: c’est bien le fait d’être *solidaire entre*. Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d’être *solidaire avec*.”

Une approche : l’activité

“Cette activité n’est pas isolée dans un séjour, mais elle doit s’inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, où toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place.”

Retrouvez l’intégralité du projet éducatif d’EJ’N sur www.ejn02.fr

EJ’N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d’éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l’Enseignement, Pupilles de l’Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel)

La constitution de votre dossier

Vous devez envoyer votre dossier au plus tard **5 semaines avant votre départ** (hors vacances scolaires) :

- à votre IEN, en 4 exemplaires;
- au centre, en 1 exemplaire.

Nous vous conseillons de **devancer cette date butoir de 2 semaines** si possible. Ainsi, lorsque des vacances scolaires se situent moins de 5 semaines avant votre départ, vous nous conseillons d'envoyer votre dossier 5 (délai réglementaire) + 2 (vacances scolaires) + 2 (conseil EJ'N) = 9 semaines avant la date de votre séjour.

Les différentes pièces obligatoires pour la constitution de votre dossier

Document	Où le trouver ?	
Projet pédagogique	C'est à vous de le rédiger.	<input type="checkbox"/>
Demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées	Annexe 1.	<input type="checkbox"/>
Programme prévisionnel du séjour	C'est à vous de le fournir : Annexe 2	<input type="checkbox"/>
Liste des élèves (filles/garçons)	C'est à vous de la fournir.	<input type="checkbox"/>
Fiche transport et schéma de conduite pour l'aller et le retour au centre	Ils vous seront envoyés à l'école par le transporteur ou l'association EJM suivant qui l'organise	<input type="checkbox"/>
Listes des transports internes au séjour	C'est à vous de le fournir si vous en réalisez	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	C'est à vous de la fournir.	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge des transports pendant le séjour	C'est à vous de le fournir si vous en réalisez	<input type="checkbox"/>
Diplômes des intervenants EPS	C'est à vous de le fournir si vous en réalisez	<input type="checkbox"/>
Diplôme(s) de secouriste	C'est à vous de le fournir.	<input type="checkbox"/>

Les pièces à apporter au centre

Document	Où?	
Trousseau	Annexe 3 : à vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	<input type="checkbox"/>
Fiches sanitaires de liaison	Annexe 4 : à faire remplir et signer aux parents.	<input type="checkbox"/>
Autorisations parentales de départ en CDD	Annexe 5 : à faire signer aux parents	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	En amener une copie au centre.	<input type="checkbox"/>

La réglementation en classe de découvertes

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "maternelle"	Jusque 16	de 17 à 24	de 25 à 32	Effectif "élémentaire"	Jusque 20	de 21 à 30	de 31 à 40
Enseignant	1	1	1	Enseignant	1	1	1
Accompagnateur(s)	1	2	3	Accompagnateur(s)	1	2	3
Total adultes	2	3	4	Total adultes	2	3	4

Au-delà de ces normes, vous pouvez ajouter **un accompagnateur supplémentaire dont le surcoût sera pris en charge par EJ'N**. Nous vous conseillons vivement de profiter de cette possibilité pour renforcer votre équipe. Si l'encadrement de votre classe nécessite + d'adultes que cette norme, consultez l'équipe d'EJ'N.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Les activités physiques et sportives : si vous choisissez d'en faire.

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS. Les activités physiques et sportives doivent être encadrées par des personnes titulaires des diplômes prévus par la réglementation.

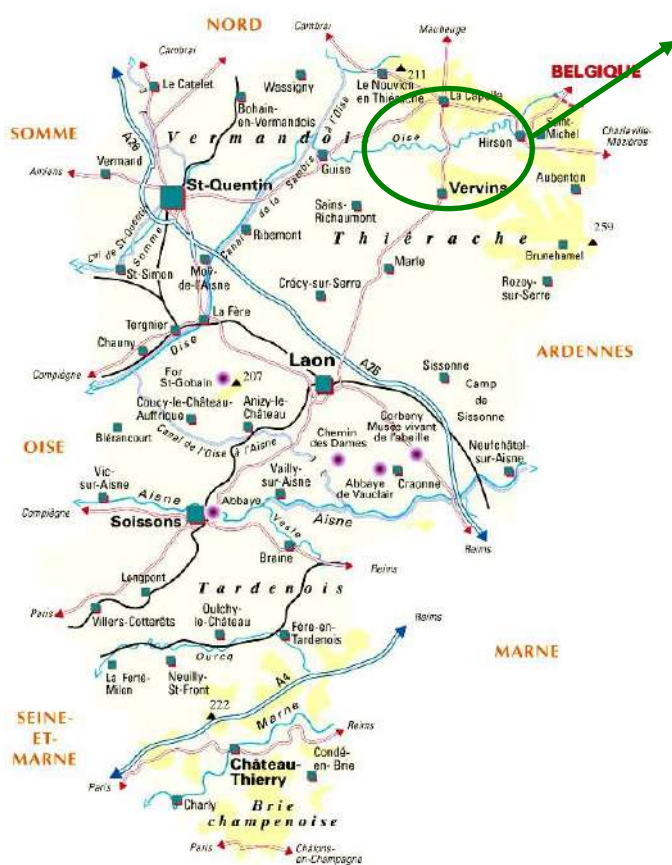
Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire 99-136 du 21/09/1999 - BO HS N° 7 du 23/09/1999**
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>
- **Circulaire 05-001 du 05/01/2005 - BO N° 2 du 13/01/2005**
SORTIES SCOLAIRES
Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>

Vivre un séjour de classe à Sorbais

Le gîte d'accueil

Le gîte « La Tourelle » de Sorbais se situe au cœur du bocage thiérachien de l'Aisne, et du triangle formé par les villes Vervins-Hirson-Guise.



SORBAIS

La Thiérache est une région tournée vers l'élevage où l'on observe un bocage préservé et qui offre de grandes possibilités d'activités tant historiques (Eglises fortifiées, ...), que naturelles (randonnées pédestres et VTT, canoë sur l'Oise..., observations) qui permettront aux élèves de profiter pleinement de leur classe de découvertes.



Charmant petit village blotti sur les rives de l'Oise, Sorbais tient son nom du latin *Sorbus*, qui a donné Sorbier en français. L'architecture paysanne traditionnelle de Thiérache, composée de briques rouges, et de torchis y est particulièrement bien représentée. L'église abrite par ailleurs une statue de Saint-Martin unique en son genre. Dans un paysage modelé depuis longtemps par l'agriculteur et l'habitant, ce village thiérachien offre un patrimoine réservé et de qualité.

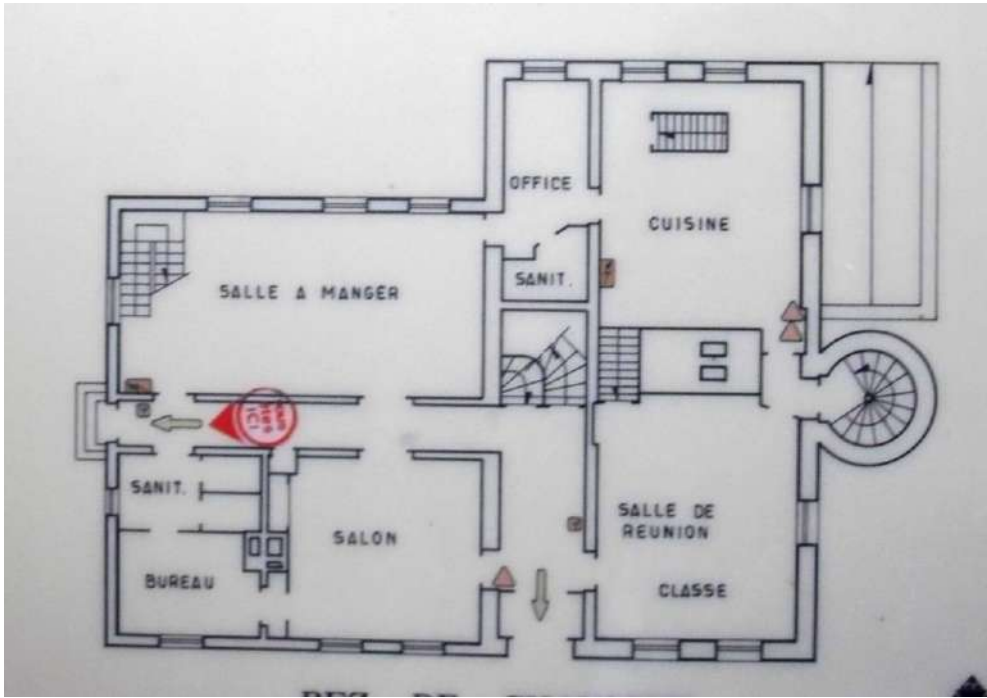
La maison

Situé à côté de l'Eglise, le gîte est un exemple de maison rurale fortifiée. La belle construction en briques aux allures de manoir, avec sa haute tourelle, a une longue histoire. Elle fut édifiée semble-t-il à la fin du XVIIe siècle par Nicolas Bourgeois sur le modèle des maisons fortes de la vallée de l'Oise, reconnaissable à ses petites fenêtres hautes et sa tourelle de flanquement d'angle percée de meurtrières. Cette maison fut habitée par les descendants de son premier propriétaire jusqu'en 1887, date à laquelle, par un legs de Mme Bourgeois-Clin, elle est transformée en hospice pour les vieillards de Sorbais et d'Autreppes. En 1923, les sœurs de Sainte Chrétienne, qui la dirigent ont des difficultés financières et, en 1961, l'hospice est fermé en raison du développement de celui de Buironfosse. On y donne un temps, des cours ménagers aux futures agricultrices de la région. En 1969, à l'initiative de l'Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, l'association Education et Jeunesse s'est portée acquéreuse des locaux et en a fait un gîte accueillant, pour des groupes, des particuliers, des stages (formations BAFA ou BAFD par exemple) et dorénavant, pour des enfants qui viennent y passer des moments de classes de découvertes ou de vacances !

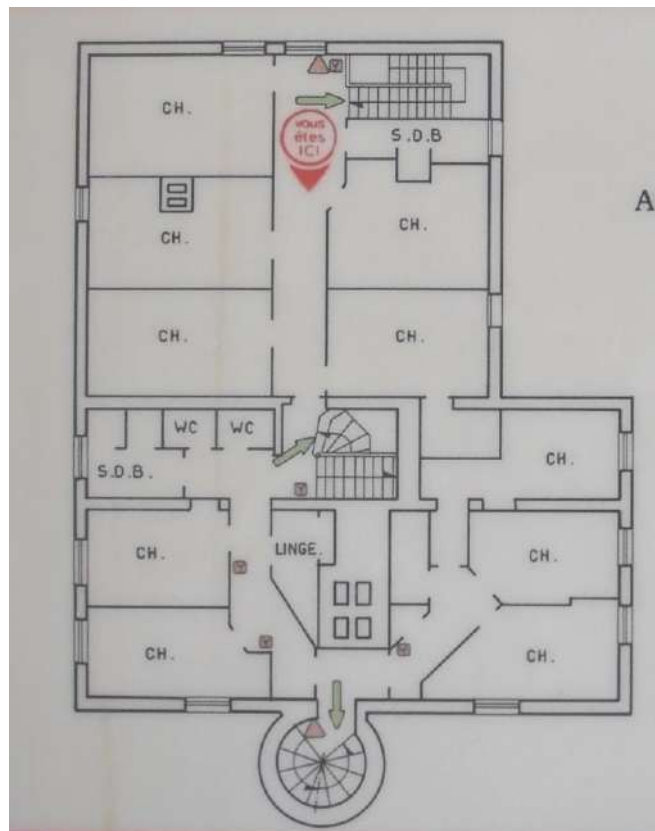
Bienvenue au gîte !

Plans

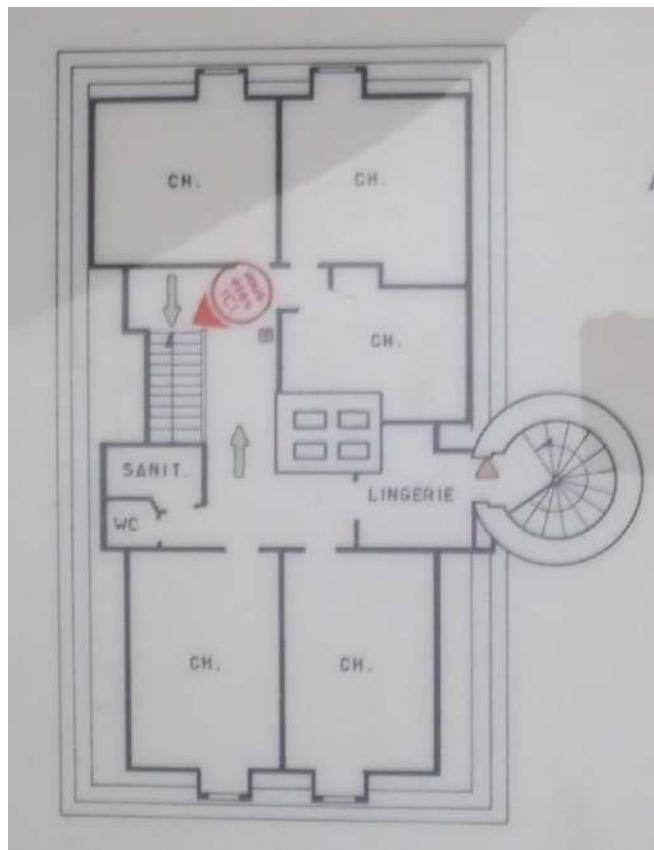
Au **rez-de-chaussée** vous pouvez trouver : la salle à manger, la cuisine (avec plonge), une salle de classe, un salon (qui peut aussi être aménagé en salle d'activité) et un bureau.



Au premier étage : chambres 1 à 10 (pouvant accueillir de 2 à 4 personnes) et sanitaires



Au deuxième étage : chambres 11 à 15 (3 personnes/chambre)



Conformément à la législation, le centre est **non fumeur**. Il faut donc absolument **sortir de l'enceinte du centre** pour fumer.

Sauf petit effectif (CLIS par exemple), vous bénéficiez de l'ensemble du gîte. Vous pouvez donc répartir les élèves dans les chambres à votre convenance. Il y a donc

Au 1^{er} étage

- 3 chambres de 3 places
- 7 chambres de 2 places

Au 2^{ème} étage

- 3 chambres de 3 places
- 1 chambre de 2 places
- 1 chambre d'une place

Les chambres sont équipées de placards individuels.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, la personne chargée de l'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle intervient dans les chambres si nécessaire, mais le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.

La restauration

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible. Conformément à son projet éducatif, EJN s'engage donc à ce qu'à chaque repas, chacun puisse trouver les apports nutritionnels nécessaires. Cet engagement est clair et tenu. Il ne se traduit pas par la mise en œuvre de menus différents pour un même service. Ainsi, nous ne proposons pas de viande halal ou casher en parallèle de la viande proposée mais, dans le menu, les apports

nutritionnels nécessaires sont présents, y compris pour les personnes ne consommant pas les viandes servies.

Les salles de travail

L'aménagement du gîte vous appartient. Il peut être réalisé avant votre arrivée, à votre demande. Vous avez la possibilité d'utiliser un ordinateur portable du centre et d'imprimer des documents. Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)

Les autres matériels à votre disposition

- Salle de classe avec mur en fibre magnétique (idéal pour apposer des affiches avec des aimants)
- Tableau
- Vidéo-projecteur
- Ecran
- Ordinateur
- Imprimante 3 en 1 (scanner, copieur et imprimante)
- WIFI partout dans le gîte
- Jeux d'extérieurs
- Jeux de société

Même si nous pouvons vous fournir exceptionnellement en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)

Les soins

L'enseignant reste responsable des élèves et de leur santé.

Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.

Pensez à prendre une trousse de premiers secours.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

C'est vous qui réglerez les dépenses concernant les frais médicaux qui vous seront ensuite remboursés par la famille.

Pour les élèves bénéficiant de la C.M.U. l'attestation complète est indispensable pour bénéficier d'une couverture sociale.

Le linge

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge. Le centre dispose de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit. Mais nous ne laisserons jamais un enfant sans vêtement propre, bien entendu !

La communication

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Par contre, il est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. (Contactez-nous si besoin)

Le courrier est à adresser à : Gîte de groupe « La Tourelle »
 Classe de M. ou Mme ...

3, rue de la mairie
02580 SORBAIS

Annexe 1

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) DES ECOLES PUBLIQUES

Ecole :
Adresse :
Tél : Fax
Courriel :

Maternelle Élémentaire
 Élémentaire avec section enfantine

Directeur(trice) :
 Circonscription :

	Enseignant	Niveau	Effectif global	Effectif partant
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				

Participants à la sortie **Nombre de Nuitées**

ALLER

Départ : Lieu : Jour et Heure : **Arrivée :** Lieu : Jour et Heure :

RETOUR

Départ : Lieu : Jour et Heure : **Arrivée :** Lieu : Jour et Heure :

Thème ou dominante du séjour :

STRUCTURE D'HEBERGEMENT :		
Nom de l'établissement d'accueil (préciser centre, chalet, camping, hôtel ...) :		
Adresse : Commune :		
Pays :		
Tél : Fax : Courriel :		
Inscription au registre départemental de l'inspection académique :		
<p style="text-align: center;">FINANCEMENT</p> Conseil Général : Commune : Coop.Scol : Autre participation : Participation familiale : <p style="text-align: right;">TOTAL :</p>	<p style="text-align: center;">COÛTS</p> Séjour : Transport : Autres : <p style="text-align: right;">TOTAL :</p>	<p style="text-align: center;">ASSURANCE</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> Il a été vérifié que tous les élèves possèdent une assurance responsabilité civile et individuelle/ accidents</p>
ENCADREMENT		
Nom et prénom	Qualité/ Qualification	Rôle
Enseignant(s)	Encadrement vie collective
Accompagnateur(s)	
Intervenants extérieurs	
Joindre la photocopie du brevet du titulaire du BNPS ⁽¹⁾ ou de l'AFPS ⁽²⁾ qui doit être présent la nuit dans le centre. (1) BNPS Brevet National de Premier Secours (2) AFPS Attestation de Formation aux Premiers Secours		

Doc.1

Fait à **Date le**
Observations éventuelles de l'enseignant :

Nom de l'enseignant coordonnateur du projet

Signature

Date le
Observations éventuelles du directeur :

Signature du directeur de l'école

♦ Dossier à transmettre à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription

Avis de l'I.E.N de la circonscription
sur le contenu et l'organisation pédagogiques.

Favorable
Défavorable

Motif :

Date le

Signature de l'I.E.N.

Observations éventuelles : **♦ Dossier à transmettre à l'Inspection Académique de l'Aisne**
Bureau des contrats et projets éducatifs DOS 4

Avis de l'I.A. d'accueil.

Favorable
Défavorable

Motif :

Date le

Signature de l'I.A d'accueil

Observations éventuelles : **♦ Dossier à transmettre à l'Inspection Académique de l'Aisne**
Bureau des contrats et projets éducatifs DOS 4

Décision de l'Inspecteur d'Académie
du département d'origine.

Accord
Refus

Motif :

Date le

Signature de l'Inspecteur d'Académie

Observations éventuelles :

Annexe 2

	jour1	jour2	jour3	jour4	jour5	jour6	jour7	jour8	jour9	jour10	jour11
DATES											
PETIT DEJUNER											
MATIN	VOYAGE										
DEJUNER											
APRES-MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES-MIDI	ARRIVEE VERS 17H										
DINER											
SOIREE	INSTALLATION										

Annexe 3

Trousseau (à titre indicatif)

Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Document à coller dans la valise de l'enfant

Fiche individuelle de trousseau

EJ'N

Gîte de groupe « La Tourelle »	Nom et prénom de l'enfant :
	Ecole :

LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	Séjour 6 jours	Séjour 9 jours	A l'arrivée	Au départ
Tee-shirts, polos	6	6		
Slips ou culottes	6	6		
Chemises de nuit ou Pyjamas	2	2		
Paires de chaussettes	6	6		
Pantalons, jogging	3	3		
Pulls ou sweat-shirt	2	3		
Sous-vêtement de ski (maillot et caleçon)	0	0		
Shorts, bermudas	2	2		
Vêtement de pluie genre K-Way (coupe vent+pantalon)	1+1	1+1		
Casquette	1	1		
Blouson chaud	1	1		
Paire de baskets	1	1		
Paire de chaussures de marche	1	1		
Paire de Chaussons	1	1		
Serviettes de table				
Nécessaire de toilette : <i>Savon, shampoing, dentifrice et brosse à dents, peignes, cotons-tiges, brosse</i>	1	1		
Gants et serviettes de toilette	3	3		
Mouchoirs en papier				
Sac à linge sale	1	1		
Drap housse 1 personne	1	1		
Housse de couette 1 personne	1	1		
Taie de traversin 1 personne	1	1		
Crème solaire haute protection 50	1	1		
Stick à lèvres	1	1		
Paire de lunettes de soleil incassables	1	1		
Petit sac à dos	1	1		
Une gourde	1	1		
Enveloppes timbrées avec adresses				

IMPORTANT

- La valise ou le sac doit porter le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le nom de l'école.
- Chaque pièce du trousseau sera marquée d'une étiquette cousue au nom de l'enfant ou au stylo indélébile (pas d'étiquettes thermo-collées qui ne résistent pas au lavage).
- Ce trousseau tient compte des vêtements portés au moment du départ.

Il est recommandé aux parents de ne pas envisager des dépenses excessives, mais de penser à un équipement pratique qui pourra servir ultérieurement.

Ne pas mettre d'argent dans la valise ou les effets personnels de l'enfant, le remettre au maître de la classe

Annexe 4

Fiche sanitaire

FICHE SANITAIRE DE LIAISON Classes de découverte	1 - ENFANT / ADOLESCENT	GARÇON <input type="checkbox"/>	FILLE <input type="checkbox"/>
	NOM : _____		
	PRÉNOM : _____		
	DATE DE NAISSANCE : _____		
	ECOLE FREQUENTEE : _____		CLASSE : _____

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du ___/___/___ au ___/___/___ à Méaudre Larmor

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
	oui	non			
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille :m..... Poids :kg

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

REGIMES PARTICULIERS L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Si oui, précisez :

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

- S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? Oui Non
- L'enfant mouille-t-il son lit ? Oui Occasionnellement Non
- Indiquer sa pointure de chaussures : _ _

INDIQUEZ CI-APRÈS :
LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES,
HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES
PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES
PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....
ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

PROFESSION : N° SECURITE SOCIALE :
MUTUELLE : N°CONTRAT :

☎DOMICILE..... ☎PORTABLE..... ☎BUREAU:.....
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT
(FACULTATIF).....

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui Non
Si oui nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant , déclare exacts
les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas
échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement
sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des
frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à
prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en
cas de retour anticipé de l'enfant.

Date : Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents)

Annexe 5

Autorisation parentale de départ en classe de découvertes

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
agissant en qualité de (père, mère, tuteur, tutrice) de l'enfant

Nom : Prénom :

né(e) le

déclare autoriser :

- son départ en Classe de Découvertes selon les conditions fixées par les autorités organisatrices
- sa participation à l'ensemble des activités prévues pendant la session
-
- les organisateurs à photographier et filmer mon enfant dans le cadre des classes de découvertes et en accepter les exploitations.

A, le

Signature